

## SEANCE DU 26 JANVIER 2012

-----  
L'an deux mil douze, le vingt six janvier à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, le 22/01/2012, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Etaient présents : Mrs BRUNET, MONTIER, DOREAU, Mme CHAVIGNY, Mme GUERIN Isabelle, Mrs DURAND, GRENAT, VANDENDORPE, Mme GUERIN Magali, Mrs AVOLIO, MAURICE formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : Mr MASSÉ.

Madame CHAVIGNY Laurence est élue secrétaire.

\*\*\*\*\*

### **2012/1 – MODIFICATION DES STATUTS de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine**

Le Conseil Municipal,

Vu la loi 2004-809 du 13 août 2004,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 et notamment son article 43-II,

Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 et notamment ses articles 35, 38 et 43,

Vu les articles L 5211-17 et L 5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine modifiés par arrêté préfectoral du 30 juillet 2009,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine en date du 21 décembre 2011 acceptant la prise de compétence concernant le développement de l'enseignement musical spécialisé et autorisant la révision des statuts afin d'y mentionner cette nouvelle compétence,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, la modification des statuts de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

### **2012/2 – RELAIS ASSISTANTS MATERNELS Mise à disposition de la salle socioculturelle**

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la nouvelle organisation des permanences du relais d'assistants maternels sur le territoire de la Communauté de Communes, à raison d'une matinée un lundi sur quatre,

Considérant la disponibilité de la salle socioculturelle,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTTE la mise à disposition, à titre gracieux, de la salle socioculturelle afin d'organiser les permanences du relais assistants maternels, à compter de janvier 2012.

### **2012/3 – CONVENTION DE RECUPERATION D'ANIMAUX Société SARL DOG PROTECTION**

Monsieur le Maire donne connaissance du projet de convention de récupération d'animaux avec la Société DOG PROTECTION à Azay-le-Rideau.

Cette convention a pour objet de définir les modalités d'exécution en ce qui concerne la prise en charge des animaux errants et dangereux de notre commune.

Le montant de toutes prestations de récupération sera de 51,00 Euros HT au 1<sup>er</sup> Janvier 2012.

Les frais de pension (9,75 € HT par jour au 01/12/2012) et de vétérinaire (sur une base forfaitaire) seront facturés aux propriétaires identifiés.

Dans le cas contraire, la mairie prendra en charge la facture.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTTE de passer la convention de récupération d'animaux avec la Société DOG PROTECTION à Azay-le-Rideau.

AUTORISE le Maire à signer la convention avec la Société DOG PROTECTION et toutes pièces se rapportant à ce dossier.

## 2012/4 – VOTE DES SUBVENTIONS ANNEE 2012

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les subventions à inscrire au budget de l'année 2012.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser les subventions suivantes :

<b>Compte 657362</b>	Centre Communal d'Action Sociale	1000,00€
<b>Compte 6574</b>	Société de Chasse Marcilly	100,00€
	Association Parents d'Elèves du RPI	100,00€
	Coopérative scolaire Marcilly	100,00€
	Amicale Anciens Combattants Marcilly	100,00€
	Club de l'Automne Rose Marcilly	100,00€
	Comité des Fêtes Marcilly	100,00€
	Comité des Fêtes Marcilly 14 Juillet 2012	400,00€
	Tireurs des Trois Fontaines Marcilly	100,00€
	Club de Gymnastique Marcilly	100,00€
	Grain de Sel Marcilly (Bibliothèque)	500,00€
	Le Gardon de Marcilly	100,00€
	Prévention Routière Tours	30,00€
	Comice Agricole Arrondisst Chinon (0,10€/Hab.)	60,00€
	Ass. Planète Loisirs Nouâtre	1800,00€
	ADEPEC Mission Locale Chinon (0,50€/Hab.)	290,00€
	Touraine Chinonais Initiative	50,00€
	Collège P. Baudry Nouâtre (15€X16élèves)	240,00€
	Lycée Jean Monnet Joué Séjour linguistique	100,00€
	<b>COMPTE 657362</b>	<b>1 000,00 Euros</b>
	<b>COMPTE 6574</b>	<b>4 370,00 Euros</b>

## 2012/5 – ENTRETIEN ANNUEL DES EXTINCTEURS

### Choix de l'entreprise

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de la consultation concernant l'entretien annuel des 16 extincteurs.

Ont répondu :

Les entreprises :

- |                                     |                  |
|-------------------------------------|------------------|
| • SICLI Agence de Tours             | 212,77Euros TTC  |
| • PENCI Reignac-sur-Indre           | 168,21 Euros TTC |
| • TOURAINE INCENDIE SECURITE Esvres | 156,34 Euros TTC |

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité, de retenir Touraine Incendie Sécurité de Esvres-sur-Indre pour la vérification annuel des extincteurs de la commune dont le devis s'élève à 156,34 Euros TTC pour l'année 2012.

AUTORISE le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

## 2012/6 – DOSSIER DEMANDE DECLARATION PREALABLE

### Construction d'une case africaine

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de construction d'une case africaine dans le cadre de la coopération décentralisée et des échanges pédagogiques avec un village malien,

Considérant que ces travaux nécessitent une demande de déclaration préalable,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives au dossier de demande de déclaration préalable.

.../...

**2012/7 – DOSSIER DEMANDE DECLARATION PREALABLE**  
**Aménagement de la mairie**

Le Conseil Municipal,  
Vu le projet d'aménagement de la mairie,  
Considérant que ces travaux nécessitent une demande de déclaration préalable,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Questions diverses :

Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire  
Un partenariat est proposé par le SIEIL et la Société SUNONE pour l'équipement des toitures d'écoles en panneaux photovoltaïques avec production d'énergie.  
Monsieur le Maire a autorisé l'accès des bâtiments de l'école à la société SUNONE pour réaliser l'étude.

Commission des bâtiments : Réunion Jeudi 2 Février 2012 à 17 H 30  
Projet aménagement mairie : recherche d'un local provisoire pour le secrétariat.

Travaux de renforcement basse tension La Gautière  
Les travaux doivent débuter le 30 Janvier 2012 (durée environ 3 mois).  
Circulation par alternat rue de la Motte – rue Principale  
Route barrée avec mise en place d'une déviation rue de la Charmille.  
Evacuation des gravats : Etang Le Gardon de Marcilly

Proposition d'appui pour l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde par l'Etablissement Public Loire  
Mr Montier a participé au 1<sup>er</sup> atelier du 6 janvier 2012 à Chinon.  
Prochain atelier vendredi 10 février 2012 à 14 heures.

Fait et délibéré les an, mois et jour susmentionnés.

Le Secrétaire,

Les membres présents,

Le Maire,